



**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
 Présents : 13  
 Vote pour : 13  
 Vote contre : 0  
 Abstention : 1

Date de la convocation :  
 05/05/2022

**Séance du 12 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 12 MAI, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 MAI 2022 s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente, (crise COVID) en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 6 MAI 2022.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Mme Annik MOREL - Guy DUCHOSSOIS - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - François VIGREUX - Evelyne CAIL - Jean-Luc ESNAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX.

**Absents excusés** : Patrick MOREL ayant donné pouvoir à Mme Annik MOREL - Sylvain DECOURS.

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

**Monsieur Bruno MAZIOU** est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b><u>N° 36/2022</u></b>	<b>OBJET :</b> <b>DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1</b>	<b>7. Finances</b> <b>7.1 Décisions</b> <b>budgétaires</b>
--------------------------	---	--

Vu le vote du budget primitif en date du 31 MARS 2022,

Vu le devis de travaux supplémentaires à l'église,

Vu les ajustements nécessaires,

Madame la Maire explique et propose aux conseillers municipaux de procéder aux modifications de crédits nécessaires, mentionnées ci-dessous :

Sens	Section	Imputations	Avant DM n° 1	DM n°1	Après DM n° 1
I	D	020- Dépenses imprévues	20 000,00 €	- 5 500,00 €	14 500,00 €
I	D	2313-opération 202001 église	397 067,90 €	+ 5 500,00 €	402 567,90 €
F	D	014 - 7391172 - atténuations de produits	0,00 €	+ 100,00 €	100,00 €
F	D	6536 - frais de représentation du maire	0,00 €	+ 600,00 €	600,00 €
F	D	022 - dépenses imprévues	20 000,00 €	- 700,00 €	19 300,00 €
I	R	1641 - EMPRUNTS	87 048,94 €	- 7 000,00 €	80 048,94 €
I	R	238 - avances et acomptes	0,00 €	+ 7 000,00 €	7 000,00 €

Avant la DM n° 1 :

Total Fonctionnement : (équilibré) 976 595,00 €

Total Investissement : (équilibré) 817 868,00 €

Après la DM n°1 :

Total Fonctionnement : (équilibré) 976 595,00 €

Total Investissement : (équilibré) 817 868,00 €

Il est proposé au conseil municipal :

- d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°1.

- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Décision**

Le conseil municipal décide :

- d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°1.

- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.



La Maire,

Handwritten signature of Françoise PLAT in blue ink.

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le  
publication le

et de la



La Maire,

Handwritten signature of Françoise PLAT in blue ink.

Françoise PLAT